

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Gendarmerie maritime

**Décision n° 4114 du 28 février 2014 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la gendarmerie maritime**

NOR : INTJ1401773S

Le commandant de la gendarmerie maritime,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 23838 du 3 décembre 2013 (NOR : INTJ1325292S),

Décide:

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} avril 2014:

Seguin, Jean-Marc Nigend : 139 548 Numéro de livret de solde : 5 323 568

Article 2

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} avril 2014:

Pélissier, Luc Nigend : 166 045 Numéro de livret de solde : 8 021 979

Article 3

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} avril 2014:

Morin, Frédéric Nigend : 176 822 Numéro de livret de solde : 8 032 263

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 28 février 2014.

Le général,
commandant la gendarmerie maritime,
I. GUION DE MÉRITENS